

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-STANISLAS

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Stanislas :

QUE le règlement numéro 2009-476-13 intitulé *Règlement 2009-476-13 modifiant le règlement de zonage 2009-476* :

- A été adopté à la séance ordinaire du conseil municipal qui s'est tenue le lundi 04 juillet 2022 à 19h30 au 33 rue du Pont;
- A pour objet de modifier le coefficient d'emprise au sol des bâtiments de l'entreprise ADF Diesel dans la zone 202-A.
- Est disponible pour consultation au bureau de la municipalité aux heures habituelles d'affaires;
- Entre en vigueur le jour de l'obtention du certificat de conformité de la MRC les Chenaux le 22 août 2022..

Donné à Saint-Stanislas, ce 12 octobre 2022



Marie-Claude Jean
Directrice générale et greffière-trésorière